

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR

Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

2

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **7 FEVRIER 2025**

Objet de la délibération :

**FIXATION DES
OBJECTIFS DU
DIRECTEUR GENERAL
POUR L'ANNEE 2025**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno
BAIXE, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle
BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO,
Carmen COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Patrick EVEILLEAU,
Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Jacques PEYROT, Serge
PELLEGRIN, Valérie RIALLAND

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique
CAPITAINE

Delphine GROSSO, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

Absents et excusés : Dalila CHOUIAH, Dominique LAIN,
Marc LAURIOL, Josée MASSI

Représentant du CSE présent : Didier D'HOTEL

Représentant du CSE excusé : Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE
(DDTM du Var) s'étant excusé

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Pour l'année 2025, les objectifs alloués à Monsieur Martial AUBRY sont les suivants :

- **Objectif n°1 :**

Maintien d'un taux de logements vacants 2025 (vacance totale au 31.12) inférieur à la médiane des offices. (Référence année 2024 DIS)

- **Objectif n°2 :**

Compte-tenu du contexte national immobilier et des résultats de production de logements en 2024, l'objectif 2025 est fixé à 120 logements locatifs sociaux déposés au financement auprès des services de l'état. (PLAI, PLUS, PLS).

Il est bien entendu que l'atteinte d'un seul des deux objectifs donnerait lieu au versement de 50% de la part variable de la rémunération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération.

Le Président,

Thierry ALBERTINI